



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 15 novembre 2016

Version mise à jour, date de publication antérieure 1 janvier 2006

Gabon

Wonga-Wongué



Date d'inscription	30 décembre 1986
Site numéro	351
Coordonnées	0°32'11"N 9°30'54"E
Superficie	396 581,55 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site de Wongha-Wonghé est une réserve présidentielle (de faune) créée par le décret 882/PR du 14 juillet 1972, modifié par le décret 402/PR du 8 avril 1976. Elle remplace un ensemble de réserves et domaines de chasse créés) partir de 1956. Le site de Wongha-Wonghé est situé à l'ouest du Gabon, à cheval entre trois provinces : Estuaire, Moyen Ogooué et Ogooué Maritime. Il est constitué d'une association de plateaux, des collines et de vallées forestières et savanicoles. Le milieu est très ondulé et parsemé de nombreux marais et marécages. Ce site appartient au complexe dénommé cirque de Wongha-Wonghé qui constitue une formation côtière tertiaire de sables, de grès tendres et d'argiles. Par endroit, ces collines savanisées sont creusées de grands entonnoirs spectaculaires appelés cirques d'érosion ou amphithéâtre d'érosion (130 cirques dont les plus importants sont le Grand Bam-Bam et le Petit Bam-Bam). Le point le plus saillant se situe au mont Ngadingo ; il culmine à près de 284 m de hauteur. Le site constitue un environnement favorable au développement des espèces vulnérables telles que les éléphants de forêt et les buffles. Il se caractérise par une profusion de plans d'eau, permanents et temporaires commandés par trois systèmes hydrologiques, l'Awagné, la Wézé et la Nguélie

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Dr Magloir-Désiré MOUNGANGA, Mr Côte NDJOKOUNDA
Institution/agence	Géomorphologue, Chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST), Spécialiste en Evaluation Environnementale, Chargé d'études à la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN).
Adresse postale	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST) B.P. 10 961 Libreville Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) B.P. 3903 Libreville
Courriel	ndjocom@gmail.com
Téléphone	+241 05 34 55 31

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année

Jusqu'à l'année

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques

<1 fichier(s)>

Description des limites (optionnel)

Entre 1972 et 1976, les limites du site ont été étendues vers le Nord. La superficie du site est estimée, de nos jours, à 428.188 ha et correspond aux coordonnées géographiques suivantes: 9°06'E–10°0' E ; 0°10'S–0°51'S. Il se trouve entre les districts de Libreville, Port-Gentil et Lambaréné (à une cinquantaine de kilomètres de Port-Gentil, une trentaine de kilomètres de Lambaréné, et à près d'une soixantaine de kilomètres de Libreville).

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha): 396581.55

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIC 396581.55

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	Southern West Coastal Equatorial Ecoregion

Autre système de régionalisation biographique

Southern West Coastal Equatorial Ecoregion

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées







Critère 3: Diversité biologique

Justification

Wonga Wongué regorge d'une biodiversité significative. On y recense: l'éléphant (*Loxodonta africana*), qui est le principal propagateur des espèces végétales telles que le Moabi (*Baillonella toxisperma*), l'Andok (*Irvingia gabonensis*), le Douka (*Mimusops africana*), l'Ozouga (*Saccoglottis gabonensis*). Par ailleurs, certaines espèces telles que l'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*) entretient les berges des rivières et des lacs; le buffle (*Syncerus caffer*), le cobe (*Kobus defassa*), le céphalophe (*Sylvicarpra grimmia*) sont de grands ruminants, favorisant la survie des savanes.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Baillonella toxisperma</i> 	Moabi	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		
<i>Irvingia gabonensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Sacoglottis gabonensis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Tieghemella heckelii</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN 	<input type="checkbox"/>		

important in maintaining the geographic range of a plant species/community + outstanding variety of species present

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence	UICN Liste rouge	CITES Annexe	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA	Aves		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Cephalophus silvicultor</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Dermochelys coriacea</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / REPTILIA	<i>Eretmochelys imbricata</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Gorilla gorilla gorilla</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Kobus ellipsiprymnus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Loxodonta africana</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Pan troglodytes</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Philantomba monticola</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Potamochoerus porcus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Sylvicapra grimmia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Syncerus caffer</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Tragelaphus spekii</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge

aquatic mammals present + important for birds + important for mammals + important for reptiles + marine turtles present + outstanding range of mammal species + outstanding zoogeographical interest for mammals + supports rare/endangered mammal species + supports rare/endangered reptile species

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Eléphants (<i>Loxodonta africana</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	Les éléphants de forêt forment l'une des communautés les plus importantes du site. Ils permettent d'essaimer des espèces de flore telles que: le Mbabi, l'Andok, etc.	Comme dans la plupart des sites qu'ils fréquentent, ces éléphants sont menacés par le braconnage. Ils sont chassés pour leurs défenses (en ivoire), vendues aux Asiatiques.
Buffles (<i>Syncerus caffer</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	Les buffles constituent la deuxième communauté écologique importante du site. Ils favorisent l'entretien des savanes.	Ils sont aussi menacés par le braconnage. Bien que non évalué, les ressources du braconnage servent à approvisionner les différents marchés des villes périphériques.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Ce site comprend trois types d'habitats favorables au développement de la végétation : la mosaïque forêt-savane, caractéristique des milieux de refuge, les forêts inondées et les cuvettes alluviales qui représentent des zones d'alimentation des grands mammifères, notamment les éléphants (*Loxodonta africana*), les buffles (*Syncerus caffer*), les hippopotames (*Hippopotamus amphibius*) et deux espèces de Céphalophes, à savoir le Céphalophe bleu (*Cephalophus monticola*) et le Céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*), de même que le potamochère (*Potamochoerus porcus*). Les forêts inondées des cuvettes alluviales, les dépressions cassantes des zones de ravinement constituent aussi des refuges. Les dépressions sont occupées par les lacs, contenant des espèces de flore aquatique de type pandanus, roseaux et nénuphars.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		1		
E: Rivages de sable fin, grossier ou de galets		0		
F: Eaux d'estuaires		0		
H: Marais intertidaux		0		
J: Lagunes côtières saumâtres/salées		0		
K: Lagunes côtières d'eau douce		0		

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents				
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers				
Eau douce > Lacs et mares >> O: Lacs d'eau douce permanents				
Eau douce > Lacs et mares >> P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents				
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres				

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Aucoumea klaineana</i>		
<i>Cenium newtonii</i>		
<i>Melinis nerviglumis</i>		
<i>Panicum fluvicola</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	% occurrence	Position dans aire de répartition / endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Connochaetes taurinus</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Equus caballus</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Equus quagga burchellii</i>					
CHORDATA/AVES	<i>Pelecanus onocrotalus</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Sus scrofa</i>					

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A: Climat tropical humide	Am: Tropical de mousson (Brève saison sèche, fortes pluies de mousson les autres mois)

Le climat de la région est de type équatorial de transition de la zone centrale, caractérisé par une très légère récession pluviométrique (un mois entre décembre et janvier) par rapport aux autres régions où cette récession est plus marquée. Le sous est défini dans un sous climat dénommé localement estuarien, se distinguant par un volume énorme des précipitations interannuelles (entre 2500 et 3800 mm) ainsi que du nombre de jours de pluie (entre 170 et 220). Ce sont des pluies d'origine littorale, très orageuses, qui tombent sous forme d'averses continues.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Partie moyenne du bassin hydrologique

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

L'interprétation géomorphologique du modelé de ce massif relève d'un modèle classique d'une simple cuesta avec un front oriental très mou façonné dans les sables argileux, localement entaillé de morsures d'érosion hémicycliques ou ravinantes, fonctionnelles ou stabilisées. Le passage à la dépression, évidée dans les altérations d'un substrat carcaromameux s'effectue insensiblement dans un long glacis. Le revers occidental, avec des unités de plateaux et de longs interfluvés convexes constitue un modelé de dissection d'une ancienne surface située vers 250 -280 m par incision du chevelu hydrographique à drainage conséquent. A l'ouest, ce modelé de basses collines cède la place à une plaine marécageuse isolée de l'océan par un système de cordons littoraux. Les principaux cours d'eau proviennent d'une colline élevée se trouvant dans le site, qui s'étire en suivant le linéaire côtier, de direction sud/nord, et qui culmine à 285 m près des cirques du petit Bam Bam.

4.4.3 - Sol

Mnéral

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?
 Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols du massif sont à 95% composés de sables, dont 12% de sables fins et 83% de sables grossiers ; les argiles ne dépassant pas 5% en surface. Ces sols sont très perméables, avec des horizons de surface blanc à gris, lessivés, qui dominent un horizon profond jaune à ocre.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

L'eau n'est présente que dans les dépressions, les bas fonds; elle forme des marais et marécages, accompagnés de rivières et plans d'eau stables (lacs et marigots). Ce sont les lacs dont les profondeurs peuvent dépasser 20 m; quant aux rivières, elles sont souvent superficielles, dépassant difficilement quatre mètres de profondeur. L'eau est permanente dans les bas fonds, favorisant ainsi les forêts galeries. Les principaux cours d'eau proviennent d'une colline élevée se trouvant dans le site, qui s'étire en suivant le linéaire côtier, de direction sud/nord, et qui culmine à 285 m près des cirques du petit Bam Bam.

4.4.5 - Régime de sédimentation

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Pour l'instant, ce site est utilisé comme réserve de faune, avec le statut de réserve présidentielle, et ce statut confère une interdiction totale d'exploitation et d'utilisation, même pour les droits d'usage coutumiers.

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

a) dans le site Ramsar :

Dans le site de Wongha-Wonghé, le régime foncier est celui que lui confèrent les décrets n°385/MEF-DEF-CHPP, du 22 juillet 1967 portant réglementation intérieure de l'aire d'exploitation rationnelle de faune de Wongha-Wonghé, et n° 882/PR, du 14 juillet 1972 érigeant l'aire d'exploitation rationnelle de faune de Wongha-Wonghé en réserve présidentielle. Il s'agit d'une réserve qui est mise sous l'autorité du chef de l'Etat, pour laquelle la seule autorisation n'est délivrée que par lui ou par le guide qui dépend directement de lui.

b) dans la région voisine :

Les dispositions citées ci-dessus concernent également les régions voisines.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Centre Gabonais de Promotion touristique (GABON TOUR),
622 avenue du colonel Parant:

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

M Côte Ndjokounda

Adresse postale:

Centre Gabonais de Promotion touristique (GABON TOUR),
622 avenue du colonel Parant:
B.P. 2085 Libreville (Gabon) ;
Tél : (241) 72 85 04 ; Fax : (241) 72 85 03 ;
email : gabontour@internetgabon.com.

Adresse de courriel:

ndjocom@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

a) dans le site Ramsar :

Aucune activité sur le site. Toutes les activités se déroulent en dehors de la réserve.

b) dans la région voisine

Dans le voisinage du site, on peut indiquer la présence d'une société d'exploitation forestière. Par le passé, ce site constituait aussi une forte zone d'exploitation forestière.

A ce jour, les impacts sont encore relativement marginaux, étant donné que des études plus poussées n'ont pas encore permis de révéler les habitats qui auraient pu être dégradés par l'exploitation forestière.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
hunting area			entièrement
presidential reserve			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Autre:

Le site de Wongha-Wonghé étant érigé en réserve présidentielle depuis 1972, ce statut n'a pas changé jusqu'à ce jour.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

La fréquentation est marginale sur le site et toute activité dans ce site est directement administrée par le guide. Par contre la périphérie est fréquentée pour le tourisme de vision, par les complexes Ekwata et Nyonié dont les principales attractions sont les découvertes et la vision des animaux, mais aussi la baignade sur la plage.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

<aucune donnée disponible>

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

UICN. (1990). La conservation des écosystèmes forestier du Gabon. Basé sur le travail de Chris Wilks. UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni, xiv + 215 pp, illustré.

Vande Weghe Jean Pierre, 2005, « Akanda et Pongara. », Wildlife Conservation Society, Libreville, 208p

Nicoll M et Langrand O, 1986, Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers, UICN/WWF

Mc Shane et Mc Shane Caluzi, 1990, Situation actuelle de la faune et des réserves du Gabon, perspectives d'aménagement touristique-cynégétiques CNRS, Paris

UICN (1992). Paris : Ed. Jean-Pierre de Monza, 1996. L'Atlas pour la conservation des forêts tropicales 310p. ill., maps. Publié à l'origine en anglais,

Hughes, R.H. & Hughes, J.S.1992. A Directory of African Wetlands. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK / Unep, Nairobi, Kenya / WCMC, Cambridge, UK, 506-517pp

UICN (2015). Etat de référence du dispositif de conservation marine et côtière en Afrique centrale Vers un plan de travail stratégique sur les aires marines protégées en Afrique centrale RAPPORT Juin 2015 PHASE 2

Doumenge C., Palla F., Scholte P., Hiol Hiol F. & Larzillière A. (Eds.), 2015. Aires protégées d'Afrique centrale – État 2015. OFAC, Kinshasa, République Démocratique du Congo et Yaoundé, Cameroun : 149-169pp.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

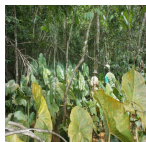
<2 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



inséré le 27 juin 2016 (USP-PAZH 16-04-2013)



inséré le 27 juin 2016 (USP-PAZH 16-04-2013)



inséré le 27 juin 2016 (USP-PAZH 27-06-2016)



inséré le 27 juin 2016 (USP-PAZH 27-06-2016)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 1986-12-30